

## FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

*Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.*

Il y a longtemps que je prie le P. Tornay. J'ai commencé par distribuer de petites images, quelques grandes, puis des livres autant que je le pouvais. Et cela surtout depuis la guérison d'une cousine gravement malade qui avait quitté sa maison persuadée de ne pas revenir en vie. J'avais fait plusieurs neuvaines au P. Tornay ; finalement, je promis un pèlerinage à Lourdes et l'opération réussit mieux qu'on ne pouvait l'espérer. Une autre parente avait fait une chute et l'on craignait une fracture du pied à la cheville. On fit des cataplasmes et dans le tissu je plaçai une image du P. Tornay et une de la Sainte Vierge. Le lendemain, le docteur dit qu'il n'y avait heureusement qu'une entorse et elle guérit en quelques semaines. Puis une jeune cousine qui avait été accidentée était à l'hôpital et donnait bien du souci. Je l'ai recommandée particulièrement au P. Tornay et lui ai donné un livre de sa vie ; elle s'est bien remise et a pu reprendre son travail normalement, il y a de cela cinq ou six ans. Grâces soient rendues à l'héroïque P. Tornay que je continuerai de prier tous les jours.

30 juin 1963

M.-L. F., C.

Lorsqu'il fut question du transfert à Rome de la Cause de Maurice Tornay, je me trouvais dans une situation difficile au point de vue professionnel. Je devais prendre en effet une décision importante qui engageait tout mon avenir, ainsi que celui de ma famille. Je me mis alors à invoquer Maurice Tornay en promettant de vous écrire si je parvenais à démêler l'enchevêtrement dans lequel j'étais placé. Ces prières m'empêchèrent de faire fausse route et, finalement, je reçus l'assurance d'une situation matérielle plus conforme à ma formation en même temps que la promesse de pouvoir vivre dans une ville où j'essayais en vain de m'installer depuis plusieurs années.

12 novembre 1963

R. J., S.-I.

## FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU, MAURICE TORNAY

*Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.*

Puisque je ne suis pas sûre de votre adresse, je vous prie de me faire connaître si vous avez reçu ma lettre. Au fond, je voudrais remercier le Serviteur de Dieu Maurice Tornay, C. R., pour les grâces de guérison de mon fils, âgé de 3 ans, et de ma mère, âgée de 63 ans, obtenues par son intercession. Ma mère a subi une très grave opération chirurgicale. Or, je suis bien décidée à bien décrire tout cela et à vous le faire connaître afin que la gloire du Serviteur de Dieu Maurice Tornay, C. R., puisse de plus en plus se répandre ici-bas. Alors je vous prie, Révérends Pères, de bien vouloir me dire par retour du courrier si vous avez bien reçu ma lettre. Dès que j'aurai reçu votre réponse, je vous décrirai en détail l'histoire de cette guérison.

27 novembre 1963

Z. P., Raba Wyzna (Pologne).

Très grande reconnaissance au P. Tornay pour grâce obtenue. Il y a plusieurs fois déjà que je demande des grâces et chaque fois j'ai été exaucée.

14 octobre 1963

X., L.

Je suis heureuse de pouvoir vous envoyer l'offrande promise au P. Tornay pour le remercier de son intercession. Mon mari a en effet trouvé un emploi à mi-temps qui lui plaît beaucoup. Je désire vivement et prie de tout cœur pour que sa santé lui permette de conserver cet emploi.

4 novembre 1963

E. N., V.

Voici une offrande pour la Cause du P. Tornay. Souvent nous le prions avec confiance. Dernièrement je l'ai prié pour que mon fils trouve un loyer. La neuvaine n'était pas finie qu'il avait une adresse.

20 novembre 1963

X., A.